



Traité Avoda Zara

Michna 2 - Chapitre 1

רבי ישמעאל אומר, שלושה לפנין ושלושה לאחריהן, אסור.
וחכמים אומרים, לפני אידיהן, אסור; ולאחר אידיהן, מותר.

Rabbi Yichmaël dit : aussi bien trois jours avant les fêtes que trois jours après, cela est interdit. Mais les Sages disent : c'est seulement interdit avant leurs fêtes, [mais] après leurs fêtes cela est permis.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions